

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1120

présenté par
M. Paris

ARTICLE 47

À l'alinéa 19, après la première occurrence du mot :

« les »,

insérer le mot :

« autres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.